



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Naturalisation

Question écrite n° 49169

Texte de la question

M. René Chabot attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les attentes des taxidermistes, qui souhaitent une modification de la législation. Bien que quelques avancées aient eu lieu dernièrement, notamment pour ce qui est de la commercialisation des corvidés ou bien de l'importation pour la taxidermie d'espèces chassables à l'étranger mais protégées en France, deux points importants restent soulevés : il s'agit tout d'abord pour ces professionnels d'obtenir l'autorisation de naturaliser les espèces protégées, mortes de manière naturelle ou accidentelle. Une attestation de taxidermie pourrait ainsi être délivrée à la demande du taxidermiste avec un dispositif de marquage des animaux et la tenue de registres avec les entrées et les sorties. Le client pourrait faire constater par un officier de police judiciaire que la mort de l'animal n'a pas été provoquée intentionnellement, ce qui éviterait tout débordement et limiterait considérablement le recours à des naturalistes clandestins. L'autre point qui reste en suspens est celui du droit de naturaliser tous les mustélidés, comme il est possible de le faire actuellement pour les fouines. En effet, ces espèces étant chassables en France et considérées comme nuisibles, pouvoir les faire naturaliser paraît logique. En outre, il s'agirait de limiter le recours à des taxidermistes non professionnels ou à des taxidermistes européens qui sont soumis à une législation moins contraignante. Le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage ayant, semble-t-il, émis un avis favorable, il lui demande les mesures qu'elle envisage de prendre afin de parvenir à une harmonisation entre la législation française et celles de nos pays voisins.

Données clés

Auteur : [M. Chabot René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49169

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1147